



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Affaires Etrangères

Consulat Général d'Algérie à Lyon

وزارة الشؤون الخارجية

القنصلية العامة الجزائرية بليون



## COMMUNIQUE

Il est porté à l'aimable attention des ressortissants relevant de notre circonscription consulaire (Rhône – Ain – Ardèche – Drome – Saône et Loire), que les horaires de travail pour les prestations consulaires sont arrêtés comme suit :

- Du Mardi au Samedi de 8 h 30 à 16 h 00, pour le public , avec une (01) heure de pause pour les Agents.
- A noter que la journée du Lundi est réservée uniquement aux prestations de visa, et ce, de 9 h à 15 heures.
- A titre de rappel, les prestations sont demandées au préalable par « RENDEZ – VOUS » sur le site de consulat <http://www.consulat-lyon-algerie.fr>, en cliquant sur le portail « RENDEZ – VOUS » pour sélectionner le document sollicité et remplir le formulaire y afférent.
- Immatriculation englobe : La C.I.C + passeport d'urgence + laissez- passer +transfert de dossier + certificat de changement de résidence ( C.C.R);
- Etat Civil englobe : transcription des actes d'Etat –civil + S 12 + procuration + déclaration de perte + autorisation paternelle de délivrance de passeport et de voyage + transfert de corps + capacité du permis + casier judiciaire + avis de mention + légalisation ;
- Social englobe : kafala + succession + conseil et assistance social y compris par l'avocat conseil du poste ;
- Visa : visas + légalisation des documents commerciaux.

Les pièces du dossier de chaque prestation peuvent être vérifiées sur le site, en cliquant sur la rubrique y relative et s'assurer des pièces du dossier avant de s'y présenter

- Ceci étant, nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations et orientation, tout en vous invitant à nous saisir sur les coordonnées ci-après :
- [cglyon.algerie@orange.fr](mailto:cglyon.algerie@orange.fr) ;
- Tel : 04 72 83 85 50 + Fax : 04 72 83 85 62 .